

<https://paulini.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1002>

Carte d'identité

- Documents administratifs - Rentrée scolaire 2019/2020 -

Date de mise en ligne : jeudi 29 août 2019

Copyright © Collège Asa Paulini - Tous droits réservés

La production d'une carte d'identité en cours de validité sera obligatoirement demandée à votre enfant lors des épreuves orales et écrites du Diplôme National du Brevet des collèges.

Les élèves peuvent être également amenés à participer à des voyages scolaires à l'étranger.

Il est demandé aux familles de vérifier la date de validité des cartes d'identité de leurs enfants. Attention : pour l'Allemagne, l'Espagne la carte d'identité doit avoir moins de 10 ans. En ce qui concerne la Grande-Bretagne, des informations complémentaires seront communiquées ultérieurement (Brexit). **Aucun enfant ne pourra quitter le territoire sans pièce d'identité valide.**

Si la carte d'identité de votre enfant est périmée ou que votre enfant n'en possède pas, vous devez en demander le renouvellement ou faire les démarches nécessaires. Les délais étant relativement longs, les familles sont invitées à le faire sans délai.

Fabienne Louvel, Secrétariat de Direction